



Afin que la réunion se déroule dans les meilleures conditions, nous vous demandons de bien vouloir :

- **Couper votre micro**
- **Couper votre caméra**
- En cas de **problème technique**, essayer d'abord de vous **déconnecter** puis de **vous reconnecter**
- Poser **vos questions** dans **le chat** - nous y répondrons en cours de la session
- Si nous **n'avons pas répondu à votre question**, nous l'envoyer à pcn-mariscurie@recherche.gouv.fr

Le webinaire démarrera à 14h00 (UTC+2).

Actions Marie Skłodowska-Curie

Juillet 2021 | Doctoral Networks

Conseils pour la rédaction

PCN AMSC | pcn-mariescurie@recherche.gouv.fr

Une évaluation sur trois critères - Grille 2021

Excellence	Impact	Quality and efficiency of the implementation
Quality and pertinence of the project's research and innovation objectives	Contribution to structuring doctoral training at European level and strengthening European innovation capacity	Quality and effectiveness of the work plan, assessment of risks, and appropriateness of the effort assigned to work packages
Soundness of the proposed methodology	Credibility of the measures to enhance the career perspectives of researchers and contribution to their skills development	Quality, capacity and role of each participant, including hosting arrangements and extent to which the consortium as a whole brings together the necessary expertise
Quality and credibility of the training programme	Suitability and quality of the measures to maximise expected outcomes and impacts, as set out in the dissemination and exploitation plan, including communication activities	
Quality of the supervision	The magnitude and importance of the project's contribution to the expected scientific, societal and economic impacts	
50%	30%	20%

La notation et le score seuil

Chaque critère est évalué sur 5 :

0 – Proposal fails to address the criterion or cannot be assessed due to missing or incomplete information.

1 – Poor. The criterion is inadequately addressed, or there are serious inherent weaknesses.

2 – Fair. Proposal broadly addresses the criterion, but there are significant weaknesses.

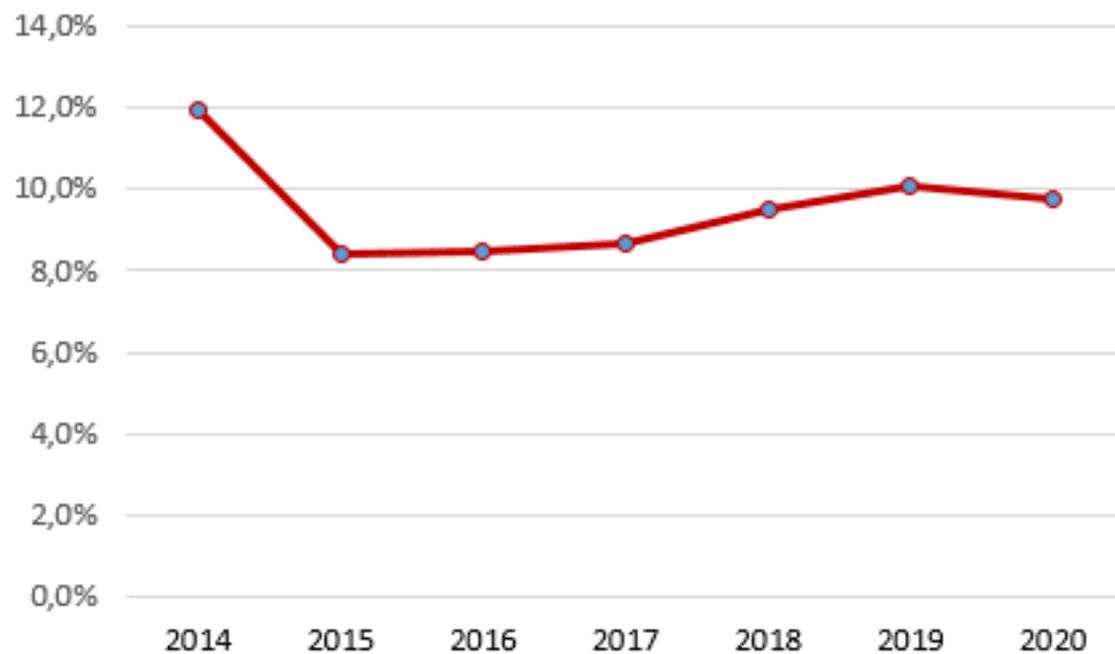
3 – Good. Proposal addresses the criterion well, but a number of shortcomings are present.

4 – Very Good. Proposal addresses the criterion very well, but a small number of shortcomings are present.

5 – Excellent. Proposal successfully addresses all relevant aspects of the criterion. Any shortcomings are minor.

Nota Bene : Le score total doit atteindre un score seuil minimum de 70%

Taux de succès dans Horizon 2020 :



CRITÈRE 1 : EXCELLENCE (1/3)

1. Qualité scientifique

- ✓ Concevoir un programme innovant, crédible, pertinent, original, solide, avec des aspects inter/multidisciplinaires et intersectoriels
- ✓ Choisir des méthodologies et des approches adaptées et crédibles
- ✓ Proposer un projet opportun: qui arrive au bon moment et comble une lacune bien identifiée dans la formation doctorale au niveau européen
- ✓ Bien détailler l'état de l'art (ne pas oublier les références)
- ✓ Identifier clairement vos objectifs scientifiques et des lacunes technologiques à combler
- ✓ Expliquer d'une façon convaincante le progrès espéré par rapport à l'état de l'art
- ✓ S'assurer que la dimension de genre est prise en compte (si ce n'est pas pertinent, expliquer pourquoi), ainsi que les pratiques de science ouverte
- ✓ Décrire le programme avec un langage clair et accessible pour les non-experts du domaine

2. Programme de formation

- ✓ Elaborer un programme de formation doctorale adossé à votre projet de recherche, inter/multidisciplinaire et intersectoriel, couvrant un large spectre des compétences, aussi bien scientifiques que transférables, et des aspects liés au genre
- ✓ Identifier clairement les objectifs de formation (de la même façon que pour le projet de recherche)
- ✓ Définir un bon équilibre entre les formations, ateliers et réunions du réseau, les formations sur site et les « *secondments* », ainsi que leur bonne répartition dans le temps

CRITÈRE 1 : EXCELLENCE (2/3)



- ✓ Décrire le programme de formation en détail, expliquer ses aspects innovants
- ✓ Concevoir le programme de sorte à multiplier les contacts entre les doctorants, à favoriser leur exposition aux différents environnements de recherche et leurs contacts avec des experts externes et des parties prenantes
- ✓ Démontrer une participation active de tous les organismes: académiques et non-académiques, bénéficiaires et partenaires associés
- ✓ Exploiter les expertises complémentaires afin d'avoir des activités de formation interdisciplinaires
- ✓ Mettre en avant la contribution significative du secteur non-académique au programme de formation, et sa valeur ajoutée
- ✓ Expliquer l'intérêt des « secondments » pour le travail de recherche et la formation des doctorants
- ✓ Montrer la cohérence des formations en compétences transférables avec l'ensemble du programme, et l'utilité de ces compétences pour le développement de la carrière des doctorants
- ✓ Mettre un accent sur le soutien qu'auront les étudiants pour développer des compétences transférables
- ✓ Décrire les plans personnels de formation et les plans de carrière des doctorants
- ✓ Penser à des arrangements pratiques : cours en ligne, flexibilité en fonction des besoins des doctorants et du développement du projet, etc.

3. Supervision

- ✓ Mettre en exergue la qualité des superviseurs, leurs compétences et connaissances pointues du domaine de recherche ainsi que la cohérence de leurs profils avec les projets de recherche individuels des doctorants
- ✓ Décrire leur expérience en encadrement et en formation de doctorants
- ✓ Démontrer leur disponibilité et leur engagement pour encadrer les futurs doctorants
- ✓ Souligner l'implication des participants du secteur non-académique dans la supervision, et bien définir les rôles de chaque co-superviseur
- ✓ En cas de co-supervision: démontrer que le schéma choisi correspond aux besoins des doctorants et bien en expliquer les arrangements pratiques (en détail)

4. Qualité du consortium

- ✓ Proposer un consortium cohérent, complémentaire et de qualité
- ✓ Souligner les collaborations existantes entre les participants, l'exploitation des synergies et la création de nouvelles interactions entre les participants dans le cadre du projet
- ✓ Démontrer l'implication des participants dans les différents WP et leur capacité à mener à bien leurs activités
- ✓ Expliquer les aspects pratiques de l'interaction entre les membres du consortium dans le cadre du projet

1. Contribution à la structuration de la formation doctorale au niveau européen et au renforcement de la capacité d'innovation européenne

- ✓ Démontrer la contribution significative des partenaires non-académiques à la structuration de la formation doctorale dans votre domaine
- ✓ Faire un état des lieux de l'existant dans votre domaine et démontrer la valeur ajoutée de votre réseau de formation doctorale (interdisciplinaire, intersectoriel, international) sur la structuration de la formation doctorale au niveau européen
- ✓ Décrire comment vous allez encourager des collaborations à long terme et renforcer les réseaux existants
- ✓ Expliquer comment les futurs docteurs vont contribuer à améliorer la capacité d'innovation de l'UE
- ✓ Ouvrir des formations aux doctorants en dehors du réseau
- ✓ Faire le lien avec d'autres réseaux/projets européens dans le domaine ou des formations doctorales sur des thématiques proches
- ✓ Dans le cas des EJD / DN-JD : bien réfléchir à assurer la pérennité du programme conjoint

2. Impact sur la carrière des doctorants

- ✓ Démontrer l'impact du programme de recherche et du programme de formation sur la carrière des doctorants et la pertinence des compétences acquises par les doctorants pour renforcer leur « employabilité » et leur capacité d'innovation
- ✓ Ne pas oublier l'impact du développement de compétences transférables
- ✓ Ouvrir aux doctorants de nouvelles perspectives de carrière dans les deux secteurs
- ✓ Permettre à chaque doctorant de développer un ensemble de compétences unique, qui correspond aux besoins du marché de travail (fournir des exemples et des données quantitatives)
- ✓ Donner l'opportunité de travailler avec des cultures scientifiques différentes (notamment via des « *secondments* »)
- ✓ Former des doctorants capables de travailler dans le public et le privé mais également créer leur propre entreprise
- ✓ Aider les doctorants à construire leur réseau grâce aux contacts pris dans le projet (ensemble des superviseurs, autres doctorants et experts externes)

Critère 2 : Impact (3/5)

Communication, dissémination, exploitation : définitions

- Exploitation : **utilisation des résultats** du projet par les membres du consortium ou des tiers (peut être commerciale, mais aussi à des fins de recherche, d'enseignement, pour la prise de décision etc.)
- Dissemination : **diffusion des résultats** du projet à leur potentiels utilisateurs finaux (aussi bien académiques que non-académiques), en dehors du consortium. En partageant vos résultats avec la communauté scientifique vous contribuez au progrès de la science en général.
- Communication : **promotion de l'action/du projet et de ses résultats** en fournissant des informations ciblées à des publics divers (incluant les medias et le grand public), de façon stratégique et idéalement permettant des échanges réciproques. Il faut communiquer sur l'impact du projet pour la société / les citoyens.

Vous devez proposer un plan ciblé de dissémination et d'exploitation des résultats incluant les mesures de communication (avec des objectifs clairs).

Faites-vous aider sur ces questions par les services support de vos établissements.

3. Dissémination & exploitation des résultats; Activités de communication

- ✓ Détailler une stratégie adéquate, originale, solide, réaliste, planifiée, efficace
- ✓ Décrire avec précision comment les résultats seront exploités par tous les membres du réseau, y compris non-académiques. Anticiper l'exploitation commerciale (si pertinent)
- ✓ Proposer un plan de dissémination et d'exploitation (incluant les activités de communication) ciblé, avec des mesures adaptées à chaque catégorie de publics-cibles
- ✓ Impliquer les doctorants dans les activités de dissémination, d'exploitation et de communication et prévoir des formations sur ces aspects dans le projet
- ✓ Expliquer le rôle de chaque partenaire dans les activités de dissémination et de communication (définir un ou plusieurs responsable pour chaque activité)
- ✓ Prévoir des activités de communication à la fois au niveau local et niveau du réseau
- ✓ Désigner des indicateurs pour calculer l'impact des activités de communication
- ✓ La participation au consortium de partenaires associés spécialisés en dissémination et en communication peut être un point positif

4. Propriété intellectuelle

- ✓ Définir une stratégie qui permettra de protéger les résultats du projet de façon appropriée et montrer en quoi elle soutiendra l'exploitation des résultats
- ✓ Impliquer les doctorants dans les procédures en complément à leur formation sur la PI
- ✓ Expliquer la façon dont les données seront protégées et gérées

5. Impact sur la science, l'économie/la technologie, la société

« **Pathway to impact** »: étapes logiques vers la réalisation des impacts attendus d'un projet dans le temps, en particulier après la fin d'un projet. Le « chemin » démarre avec les résultats du projets, qui sont ensuite diffusés, exploités, communiqués, contribuant ainsi aux impacts attendus dans le cadre du projet et du programme.

- ✓ Expliquer comment les résultats du projet font faire une différence en termes d'impact, au-delà des objectifs immédiats et de la durée du projet
- ✓ Ne mentionner les impacts que dans la mesure où votre projet va contribuer directement à les atteindre
- ✓ Décrire l'impact scientifique attendu : contribution au progrès de la science, intra- et inter-disciplines, création de nouveaux savoirs etc.
- ✓ Décrire l'impact économique/technologique: création de nouveaux produits/services, roadmap vers la commercialisation, amélioration de l'efficacité, baisse des prix, contribution à la définition de standards etc.
- ✓ Décrire l'impact du projet pour la société: réduction de la pollution, de la mortalité, amélioration des politiques publiques, etc.
- ✓ Donner des indications sur la magnitude et l'importance de la contribution du projet aux impacts attendus

CRITÈRE 3 : MISE EN ŒUVRE (1/4)



1. Plan de travail (work plan) :

- ✓ Rédiger un plan structuré, faisable, crédible, cohérent et bien réparti dans le temps
- ✓ Articuler les différentes tâches/lots de travail de façon appropriée en tenant compte des capacités techniques de chaque participant
- ✓ Préciser la répartition des tâches et des ressources ainsi que la responsabilité de chacun

2. Etapes (milestones) & résultats (livrables) :

- ✓ Définir des étapes qui sont de vrais points décisifs dans la mise en œuvre du projet, et qui permettent de piloter son avancement (milestones) et indiquer comment la réalisation de chaque étape sera vérifiée
- ✓ Décrire les étapes (milestones) et les résultats (livrables) de façon détaillée, organisée et réaliste
- ✓ Ils doivent être mesurables, vérifiables, précis et bien répartis entre partenaires
- ✓ Ne pas oublier les étapes et les résultats liés au management, à la formation et à la dissémination (pas uniquement scientifiques)

3. Projets individuels des doctorants :

- ✓ S'assurer de la cohérence entre les projets individuels des doctorants et le plan de travail
- ✓ Bien décrire chaque projet, en précisant les objectifs et les résultats attendus
- ✓ S'assurer de la cohérence des « *secondments* » avec les projets individuels
- ✓ Détailler les procédures de suivi et d'évaluation des projets individuels

CRITÈRE 3 : MISE EN ŒUVRE (2/4)



4. Pilotage du programme doctoral :

- ✓ Etablir un schéma de gestion transparent et adapté aux spécificités de votre programme
- ✓ Créer des indicateurs afin de suivre la formation de chaque doctorant
- ✓ Penser à des stratégies qui pourraient optimiser la gestion : recruter un manager de projet, disposer d'un comité de conseils externe pour la formation, etc.
- ✓ Démontrer l'implication du secteur privé dans le pilotage du programme
- ✓ EJD / DN-JD : expliquer la procédure de co-diplomation et le rôle des établissements
- ✓ Expliquer l'engagement des superviseurs en terme de temps dédié au projet et à l'encadrement des doctorants

6. Recrutement :

- ✓ Etablir une procédure de recrutement en accord avec les procédures européennes (art.32), et la décrire d'une façon détaillée
- ✓ Définir les critères et les indicateurs de sélection
- ✓ Tenir compte de l'égalité des genres (« *gender balance* »)
- ✓ Penser à des alternatives dans le cas d'échec de recrutement ou à des solutions pour des doctorants avec une famille (besoin d'un congé maternité, d'horaires flexibles, etc.).

CRITÈRE 3 : MISE EN ŒUVRE (3/4)



6. Participants du consortium (participating organisations) :

- ✓ Souligner leurs expertises dans le domaine de recherche, leur visibilité à l'international
- ✓ Indiquer qu'ils disposent des infrastructures et ressources adéquates, et qui seront disponibles pour être utilisés par les **doctorants**
- ✓ Démontrer la complémentarité et les synergies entre les participants : académiques/non-académiques et bénéficiaires/partenaires **associés**
- ✓ Montrer l'engagement de l'ensemble des participants dans le projet et la cohérence de cet engagement avec des objectifs stratégiques de chaque participant

6. Risques :

- ✓ Evaluer les risques qui pourraient nuire au programme et aux projets individuels : aussi bien des risques scientifiques que les risques au niveau de la mise en œuvre
- ✓ Prévoir des mesures correctives appropriées, voire des plans B

CRITÈRE 3 : MISE EN ŒUVRE (4/4)



9. Structure de management

- ✓ Bien définir et les responsabilités de chaque comité de management : comité de supervision, comité exécutif, comité des doctorants etc.;
- ✓ Expliquer la valeur ajoutée de ce schéma pour le projet
- ✓ Expliquer des procédures de prise de décision, de résolution de conflits, et la stratégie pour protéger l'intégrité scientifique
- ✓ Tenir compte des problèmes liés à la propriété intellectuelle (ex : désigner un expert dédié à ces questions, etc.)
- ✓ Définir les procédures de communication interne
- ✓ Penser aux arrangements pratiques pour les réunions de chaque comité (ex: organisation tournante, fréquence etc.)

10. Comité de supervision (Supervisory Board) :

- ✓ Indiquer les critères de nomination de ses membres
- ✓ Définir les rôles et responsabilités de chacun
- ✓ Faciliter le respect de l'équilibre des genres
- ✓ Inclure des membres du secteur privé et des représentants des doctorants

12. Gestion des ressources financières :

- ✓ Expliquer la façon dont ces ressources seront gérées et réparties au sein du consortium
- ✓ Démontrer que le modèle de gestion choisi correspond aux besoins / spécificités du projet

Portail français dédié à Horizon Europe :

www.horizon-europe.gouv.fr

Point de Contact National A.M.S.C. :

pcn-mariescurie@recherche.gouv.fr